



Haïti Infos !

SPECIAL PARRAINAGE

Janvier 2009—Numéro 25

138 route de Chatenay
71290 SIMANDRE
Tél. 03 85 40 29 61
coeur.de.haiti@wanadoo.fr
<http://www.coeurdehaiti.fr>

EDITORIAL

Chers Amis,

L'année 2008 en Haïti aura été dominée par une actualité peu réjouissante dans laquelle se sont succédés : la crise alimentaire, la crise gouvernementale qui a duré près de 5 mois, et bien sûr les ouragans de cet été. A cela s'ajoute le phénomène récurrent de l'insécurité.

Cinq mois après le passage des ouragans en Haïti la vie reprend, tant bien que mal, son cours normal.

L'appel aux dons d'urgences que nous avons fait suite à ces catastrophes a eu un impact très positif. Grâce à vous et en partenariat avec l'association Ass'hum, un premier envoi de 9500 euros (11637,50 \$us), a été fait le 30 octobre dernier. Cela a permis de faire l'acquisition de 1500 kits scolaires comprenant chacun : un cartable, des cahiers, des crayons, des stylos, une boîte d'instruments de géométrie. 1500 élèves ont bénéficié de ces kits répartis dans 7 écoles de la zone de Jacmel. Coût total 314845.50 gourdes soit environ 5700 euros. Le solde auquel s'ajoutera ce que nous remettrons lors de notre prochaine mission, sera affecté, à la confection de mobiliers scolaires.

Le 11 janvier prochain Viviane B et moi-même partons pour une nouvelle mission qui durera trois semaines. Pour Viviane ce sera une première expérience au cours de

laquelle elle sera confrontée à la triste réalité d'un peuple totalement démuné et à la vision d'un pays dévasté par les éléments climatiques de cet été.

Le programme de cette mission 2009 est particulièrement chargé, l'objectif principal étant de faire un bilan de la situation post-urgence et d'établir avec nos partenaires haïtiens un programme de réhabilitation. Bien évidemment, nos projets initiaux restent d'actualité et notre mission consiste également à rencontrer les enfants scolarisés et les partenaires de nos différents projets de développement en milieu rural.

Témoins de la grande générosité de beaucoup d'entre vous, je vous propose de rejoindre les parrains et marraines des actions menées par « Coeur de Haïti », c'est-à-dire par nous tous. A cet effet vous trouverez en dernière page un imprimé à remplir et à nous retourner.

Notez d'ores et déjà la date de notre prochaine Assemblée Générale qui a été fixée le : **21 mars 2009**.

Je ne conclurai pas cet éditorial sans vous souhaiter, au nom de toute l'équipe de « Coeur de Haïti », une excellente année 2009 avec une pensée particulière pour ceux qui luttent contre les diverses épreuves de la vie !

Jean-Pierre TOMBO

SOMMAIRE

Éditorial	P1
Les vœux de Cantave	P2
Constat de l'insupportable	P3
Cantave...	P4
... raconte !	P5
Parrainer l'association	P6

DATES A RETENIR

Du 11 janvier au 3 février - Mission de Viviane et Jean-Pierre à Haïti
21 février - Conseil d'Administration à Simandre
20 et 28 février à 20h30, 22 févr. et 1er mars à 14h30 - Théâtre de l'Ormillate
21 mars - Assemblée Générale de « Coeur de Haïti »
Du 27 mars au 12 avril - « Escales Caraïbes » au Creusot.
Du 1er au 18 juin - Exposition d'Art Naïf, à Macon.
Le 13 juin - « Journée Haïti » avec le Réseau Rhône-Alpes.

Vous souhaitez apporter votre concours à ces rencontres ?

N'hésitez surtout pas à nous interpeller : nous avons besoin de toutes les bonnes volontés !

BYENVENI TWA TIMOUN YO

JULES, petit-fils de DANY et petit neveu de VIVIANE, est très fier de vous annoncer l'arrivée de ses deux petits frères

THEO et CHARLY... des « marasa » (jumeaux, en créole)!
VALERIE et JEAN-LUC, quant à eux
sont heureux d'avoir offert une petite soeur, à BENJAMIN

APERCU DES ACTIONS MENEES AU QUATRIEME TRIMESTRE 2008

Vendredi 10 et samedi 11 octobre 2008 : Vente de brioches, dans le cadre de l'opération « Ugence Sud Est Haïti » à Chalon

Samedi 18 et dimanche 19 octobre 2008 : Participation aux puces de cuisinière à Tournus

Samedi 18 et dimanche 19 octobre 2008 : Rencontre nationale du Collectif Haïti de France, à Lyon.

Dimanche 19 octobre 2008 : Participation aux puces couturière, à Ormes.

Samedi 15 novembre 2008 : Conférence débat avec Michel Chancy et Benoît Fauchoux au consulat de Haïti à Paris.

Dimanche 16 novembre 2008 : Marché Solidaire, à St Marcel.

Jeudi 27 novembre 2008 : Rencontre avec les jeunes du Foyer Socio Educatif (FSE) du lycée Hilaire de Charbonnet.

Vendredi 18 novembre 2008 : Assise de la Solidarité Internationale au Conseil Régional, à Dijon

Samedi 29 novembre 2008 : **CA de « Cœur de Haïti » à Simandre.**

Jeudi 04 décembre 2008 : Soirée cinéma « Haïti Chérie » et conférence à la Palette à Tournus.

Samedi 06 Décembre 2008 : Participation au Téléthon, à Simandre

Dimanche 14 décembre 2008 : Marché de Noël du Foyer rural, à Simandre.

Du 30 octobre au 18 décembre : confection de paquets cadeaux, à Chalon.

Un mail reçu ces jours-ci, nous apportait les vœux de Cantave :

HAITI A PLUS QUE JAMAIS BESOIN DE NOUS

Bonjour Agnès, mille mercis pour tes vœux. C'est vrai que nous n'avons pas le cœur à la fête. Mais j'espère, comme toi, que cette période permettra à tous ceux qui veulent UN MONDE OU IL FAIT MIEUX VIVRE, de puiser la force nécessaire pour concrétiser cet idéal.

Tu as raison, ces moments douloureux que nous avons connus ne nous ferons pas baisser les bras. Nous les considérons comme un signal d'alarme, nous disant que nous avons atteint un niveau de vulnérabilité inquiétant, que nous devons réagir vite. Nous avons donc été renforcés dans la conviction que nous devons faire beaucoup plus.

Comme nous l'avons écrit dans la lettre (Cf. pages 4 et 5) nous ne saurions mener seuls, ce combat. Votre appui, surtout moral, nous est indispensable. C'est pourquoi je me ferai un devoir de transmettre ton message à toute l'équipe.

Je te remercie d'avoir pensé à mon épouse. Sans son soutien, je n'aurais pu me consacrer autant à l'association.

Tu diras à Jean-Pierre que nous l'attendons. Vous serez toujours les bienvenus.

Mes meilleurs vœux pour le nouvel an (je te remercie de les transmettre à Jean-Pierre et aux autres membres de « Cœur de Haïti ») : Qu'il soit source de Paix, et marqué par des preuves de solidarité entre les hommes.

Je souhaite longue vie à

« Cœur de Haïti ».

Continuez à nous accompagner.

A l'origine, c'était en janvier 2001, le voyage de trois d'entre nous à Haïti, d'où : **LE CONSTAT DE L'INSUPPORTABLE !** Aussitôt rentrés ils témoignent et le 10 mars a lieu la réunion au cours de laquelle des statuts sont élaborés puis adressés à la sous-préfecture. Le 12 mai 2001 le Journal Officiel publie la nouvelle : « **CŒUR DE HAÏTI** » **EST NE**, de la volonté de 17 membres fondateurs qui ont alors de 16 à 70 ans.

Très vite des centaines de sympathisants, adhérents, donateurs vont s'investir dans cette initiative et, presque aussitôt, la nécessité de recruter parrains et marraines s'impose. Au parrainage nominatif d'enfants nous préférons alors, et vous proposons, le parrainage d'action : les fonds recueillis sont mutualisés et participent directement ou indirectement au fonctionnement de structures accueillant des enfants.

Le parrainage collectif nous semble plus équitable, il évite les discriminations et offre à toute une communauté d'enfants les mêmes chances : un avenir dans le respect des traditions. En étant parrain ou marraine de « Cœur de Haïti » vous participez à améliorer les conditions de vie de centaines d'enfants.

LE PARRAINAGE EST NOTRE FORCE. Il permet à notre association de s'inscrire dans la durée et de voir émerger des changements durables et concrets. Il permet à des enfants de grandir à Haïti, où ils sont nés et de devenir des adultes responsables, acteurs de leur propre développement et de celui de leur pays.

Accompagner sans assister.

Le parrainage des actions menées par « Cœur de Haïti » est un moyen privilégié pour atteindre un but essentiel : permettre aux populations haïtiennes les plus démunies de prendre progressivement en main leur avenir pour accéder à l'autosuffisance alimentaire, économique, sociale...

LE PARRAINAGE D'ACTION APPORTE UNE REPONSE

GENEREUSE

EFFICACE

EQUITABLE

A LEURS BESOINS FONDAMENTAUX

AUX PARRAINS ET MARRAINES D'AUJOUR'HUI

A CEUX, NOMBREUX NOUS L'ESPERONS, QUI LES REJOINDRONT DEMAIN

UN IMMENSE MERCI !

Nous vous avons convaincu et vous souhaitez devenir parrain ou marraine ? Voici la procédure à suivre :

C'est VOUS qui DECIDEZ de la somme que vous souhaitez offrir (à titre indicatif, les parrains actuels offrent mensuellement de 6.50 € à 50 €).

Si vous êtes imposable au titre de vos revenus, sachez qu'une réduction d'impôts s'élevant à 66 % de vos dons vous sera accordé, ainsi un don de 30 € à l'association vous coûtera en réalité 10,20 €, tandis que l'association disposera bien de 30 €.

C'est VOUS qui DECIDEZ de la fréquence de vos règlements. Quatre fréquences ont été choisies par les parrains actuels :

- ✓ Mensuelle
- ✓ Trimestrielle
- ✓ Semestrielle
- ✓ Annuelle

mais rien ne vous empêche d'en choisir une cinquième... et vous nous faites part de votre choix.

C'est VOUS qui DECIDEZ du mode de versement :

1 - par chèque libellé à l'ordre de et adressé à :

« Cœur de Haïti »
138, route de Chatenay
71290 - SIMANDRE

2 - par virement automatique : vous chargez votre banquier de verser le montant de votre parrainage sur le compte de l'association (attention cette formule peut être assez onéreuse).

3 - par prélèvement automatique. Vous remplissez l'imprimé joint (page 6) et le renvoyez à l'association, accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (*cette troisième solution étant la plus facile en terme de gestion pour l'association et n'entraînant aucun frais supplémentaire pour les parrains/marraines*).

CANTAVE RACONTE

Comme vous le savez, notre pays vient de vivre des moments extrêmement difficiles. Les stigmates mettront du temps à s'effacer. Dès qu'arrive le mois de juin, les haïtiens vivent dans la hantise de cyclones. N'empêche que l'on ne s'y habitue jamais. Mais cette fois, ce qui est arrivé dépasse l'entendement. En effet, de mémoire d'homme. C'est la première année que le pays a été frappé par trois cyclones et une tempête tropicale en une quinzaine de jours.

On n'avait pas encore fini de dresser les bilans des dégâts causés par le passage de l'un et de planifier les secours, qu'un autre survenait. Il en est de même des interventions d'urgence visant à rétablir les communications. C'est le cas du pont reliant Jacmel à Cayes Jacmel. Deux jours après sa réparation, il était encore une fois emporté par les eaux en furie. C'était terrifiant. La communication n'a été rétablie qu'un mois plus tard. Rares sont d'ailleurs les zones du pays qui ont été épargnées. En effet, notre environnement qui connaît un état avancé de dégradation, les conditions précaires de nos habitations, ne pouvaient supporter des rafales de vent soufflant parfois à 180 km/h, ni ce volume d'eau qui dévalait des pentes de nos versants érodés, incapables de l'absorber. Alors que les versants des montagnes étaient striés par les ravines, les localités situées en aval étaient inondées. Ce fut le cas des communes de Marigot et des Cayes Jacmel qui sont coincées entre les montagnes et la mer. Les dégâts ont donc été considérables. Après les Gonaïves, le Sud-est a été le plus affecté.

Des routes étaient coupées, isolant encore plus des zones déjà difficiles d'accès. Des maisons endommagées par milliers. Certaines sont complètement enfouies sous terre. Pour d'autres il est impossible d'en retrouver l'emplacement. Des dizaines de milliers d'arbres ont été déracinés, surtout des fruitiers : avocats, manguiers, cocotiers, arbres véritable... alors que la saison des récoltes approchait, ce qui aurait pourvu des familles entières de nourriture. Des milliers d'hectares de plantation étaient dévastés, alors que les semis d'août venaient d'être effectués. D'où la situation de disette que connaît le pays : il faudra du temps pour y remédier. D'autant qu'avant déjà, la production agricole n'arrivait pas à couvrir nos besoins. La distribution de nourriture fut indispensable et urgente. N'empêche, dans les zones inaccessibles du Sud-est, vingt cinq enfants sont décédés de marasmes. Ce qui a alourdi le bilan des pertes en vies humaines occasionnées directement par les intempéries. Pour les enfants, le traumatisme causé par la perte de biens de leur famille, la peur d'être emporté par les eaux, sont très forts.

La situation était donc désespérante. Tout est pratiquement à refaire. Il y a urgence partout. On se demandait par où commencer. L'équipe a, dans un premier temps apporté un support moral aux responsables des écoles, soit en les appelant au téléphone, soit en se rendant dans les rares zones accessibles. Les nouvelles étaient partout pareilles, une question revenait comme un leitmotiv « *comment allons nous faire pour la rentrée des classe ?* »

Le gouvernement venait de reporter encore une fois la date de cette rentrée, en espérant qu'en l'espace d'un mois la situation s'améliorerait. Nous avons donc convenu d'apporter un appui aux familles dans cette perspective. C'est ainsi que l'équipe s'est rendue dans la majorité des écoles afin d'évaluer la situation des familles et celle des bâtiments. Les écoles avaient subi des dommages à des degrés divers. A Cap Rouge le toit de la direction a été emporté, exposant les livres de classes aux eaux de pluies. A Saint Dominique, la toiture de quatre salles a été arrachée et les murs sont dangereusement fissurés. Le cas le plus grave est survenu à l'école du Bon Samaritain. Le directeur n'a retrouvé que deux bancs restés accrochés à des arbres : l'école a complètement disparu. Quant aux familles, elles ont pratiquement tout perdu : bétail, jardin, parfois même maison et mobilier.

Nous avons par la suite, adopté un plan d'action à court et moyen terme. Grâce aux dons reçus, nous avons distribué des kits scolaires à 3000 enfants qui ont pu reprendre le chemin de l'école avec le matériel nécessaire. Quant aux autres, près de 4000, nous ferons en sorte qu'ils puissent disposer des fournitures de base. Nous garderons toujours à la mémoire ces images poignantes d'enfants qui avaient éclaté en sanglots parce qu'ils n'avaient pas reçu de kit. Nous n'avions pu acheminer l'ensemble des kits du fait qu'ils devaient être portés à dos d'homme. Nos promesses que les leurs arriveraient incessamment ne les ont pas calmés. Nous projetons aussi de procéder à la distribution de mobiliers dans les écoles. Déjà insuffisants dans la majorité des écoles, ces mobiliers, tableaux et bancs ont été fortement endommagés quand ils n'ont pas été tout bonnement emportés par les eaux.

Enfin, nous avons entamé des démarches en vue de la réparation de certaines écoles. Deux nouvelles salles de classe seront construites à Saint Dominique, des aménagements seront réalisés à Nan Mary et Desmarattes, entre autres... Ces appuis matériels sont importants. Mais, si nous nous y limitions, nous n'aurions pas tenu compte de l'état psychologique des enfants. Des fournitures, des classes bien aménagées, n'auraient pas servi à grand-chose si les enfants étaient toujours en état de stress et d'angoisse.

C'est forts de ce souci que nous avons pensé, dans la mesure de nos capacités et de nos moyens, à apporter un soutien psychologique aux enfants. En dépit des difficultés d'accès, l'équipe n'a pas hésité à prendre des risques en se rendant à Cap Rouge afin de poursuivre le camp d'été que nous avons dû interrompre à cause des intempéries. Plus de cinquante enfants, encadrés par des parents et des maîtres, ont pu ainsi se rencontrer, discuter, faire preuve de solidarité et se convaincre du fait que la vie continue. Nous prévoyons d'organiser une activité de même type en décembre, dans cinq sites.

Beaucoup d'autres projets nous occupent [...]

Parallèlement à ces actions, l'ACDED a repris l'ensemble de ses activités. Des visites de suivi sont effectuées et des journées pédagogiques réalisées. Bien que le centre de formation ait subi quelques dommages lors des intempéries (un arbre s'était abattu sur le toit du dortoir alors que nous recevions des maîtres en formation, heureusement, il n'y a pas eu de victime), des séances de formation pour les maîtres et des membres des comités de gestion des écoles ont eu lieu.

Dans le cadre de la santé scolaire, des visites médicales sont effectuées dans les écoles, une campagne de déparasitage vient de commencer et le traitement des enfants atteints de dermatoses se poursuit. Les conditions d'hygiène sont en passe d'être améliorées dans plusieurs écoles avec la construction de citernes et de blocs sanitaires.

Le projet agricole n'est pas en reste, avec la distribution, aux planteurs, de semences et de plantules fruitières. Nous sommes également entrain de lancer des activités de conservation des sols dans une des sections de Marigot, en vue de la correction de ravines et d'aménagement de parcelles. Nous espérons ainsi contribuer, un tant soit peu, à réduire les risques d'inondation et à rendre moins vulnérable l'environnement de cette zone.

Après un court moment de doute et de questionnement,
l'équipe a repris avec plus de vigueur, ses activités.

Ce regain d'énergie est dû, non seulement à votre appui financier,
mais aussi et surtout à vos messages et témoignages de sympathie et de solidarité.

NOUS NE CESSERONS JAMAIS DE VOUS EN REMERCIER.

Nous n'aurions pas pu entreprendre ce travail difficile si nous nous étions sentis
seuls.

Au nom des enfants des Cayes Jacmel et de Marigot
nous vous renouvelons nos remerciements.

Sans votre appui,
bon nombre d'entre eux n'auraient pu fréquenter l'école cette année,
ni traverser ces dures épreuves.



DEMANDE DE PRELEVEMENT

Je souhaite parrainer l'association « Cœur de Haïti » dont je soutien le projet. En conséquence je l'autorise à prélever, sur mon compte, la somme de.....euros, chaque mois (*)
chaque trimestre (*)
autre choix :

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu, à l'association.

Mes coordonnées :

Fait à

Prénom et nom

Le.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Signature :

Tél.

(*) rayer la mention inutile.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'association :

« Cœur de Haïti »
Les Bruyères de Chatenay
71290 - SIMANDRE
Numéro national d'émetteur : 477775

En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le litige directement avec la dite association.

Mes coordonnées

Prénom et nom

Adresse.....

CP..... Ville.....

Tél.

Compte à débiter :

Etablissement	Guichet	Numéro du compte	Clé R.I.B.
I...I...I...I...I	I...I...I...I...I	I...I...I...I...I...I...I...I...I...I	I...I...I

Fait à....., le....., signature :

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal.